

Éolien : 9 mâts de 125 m en redéploiement



Publié le 29/06/2019 à 03:56 , mis à jour à 12:34



Développement durable, Murat-sur-Vèbre

Qu'es aquò le «repowering»? C'est ce que proposaient d'expliquer trois délégués de la société Erg, en salle Panel. Après l'explosion de mâts des années 2000, c'est une nouvelle donne qui se présente, avec l'arrivée en fin de vie de ces parcs vers 2025. Et Nino Tritto de préciser : «Or, dans l'intervalle, de nombreuses innovations technologiques permettent aujourd'hui de bonifier le rendement. À savoir aussi qu'une machine vieillissante devient plus coûteuse en entretien et maintenance.»

Sur cette base, les quatre éoliennes du sommet de Lauze et les cinq de Cap Estève, rachetées par Erg (sous le nom global de CEPE, Centrale éolienne de production d'électricité) en 2014 après sept ans de production, pourraient satisfaire environ 35 000 habitants (au lieu de 15 000) si leur remplacement est acté. Et économiser ainsi 19 000 tonnes de CO². Exploitant 360 MW dans le nord de la France et le Centre-Ouest, Erg est nouveau dans le Sud. L'occasion pour ses trois représentants en mission d'évoquer cette entreprise italienne, octogénaire, présente depuis l'origine dans le domaine de l'énergie : pétrole d'abord. Puis, transition oblige, renouvelable, en France limitée pour l'heure à l'éolien. Particularité : la volonté affichée de gérer toute la durée de vie, du choix du site au démantèlement des machines. Ce redéploiement sur du communal et du terrain du groupement forestier des Senausses se traduira dès la mi-juillet par un mât de mesure de 102 mètres installé à mi-chemin pour au moins un cycle complet de saisons. À l'issue, c'est le parcours ordinaire pour l'implantation de machines nouvelles qui commence. Ces neuf nouvelles unités de 125 m pourraient, dans le but d'une plus grande efficacité, être décalées des positions existantes. Avec prudence, Nino Tritto avance un fonctionnement possible en 2023.

Après la présentation en conseil communautaire et une lettre d'information dans les boîtes aux lettres de la commune, cette permanence du 19 juin n'a intéressé qu'une demi-douzaine de locaux. À la sortie, réflexion d'un observateur : «Du moment qu'ils ne laisseront pas du béton dans notre terre...»

